



LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

Fabien CASTELBOU

Président des Vignerons Coopérateurs d'Occitanie

Conseil de bassin viticole LR
11 juillet 2025



LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE

CONTRAT DURABILITE



Les accords de durabilité :

Possibilité apportée par la réglementation communautaire de déroger au droit de la concurrence si cela permet d'atteindre des objectifs environnementaux :

- Le projet doit être porté par une ou plusieurs organisations issues de la production
- La fixation d'un prix est possible selon les lignes directrices mais encadrée

--> Proposition portée par Vignerons Coopérateurs

Objectifs de l'accord

Proposition de prix d'orientation:

- mise en place de prix d'orientation pour les vins bio et HVE, en VRAC

Régions ciblées:

- initialement Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Vallée du Rhône - Provence
- plus globalement régions impactées par l'arrachage

Durée:

- 2 ans et renouvellement possible après évaluation

LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE





LA COOPÉRATION AGRICOLE
VIGNERONS COOPÉRATEURS
OCCITANIE



Quelles règles de fixation du prix d'orientation ?

Etude des coûts de production :

Analyse des coûts de production selon une méthode objective et représentative
Modulation à prévoir selon les rendements des cépages ou catégories retenues

Surcoûts HVE et bio

Evaluation des surcoûts pour les vins HVE et bio par rapport au conventionnel.

Prix d'orientation

Plafonné au coût de production + 20%

Fixé librement entre les parties s'il est en-dessous de ce plafond

L'accord de l'organisation de la production prendra le relais si la négociation verticale n'aboutit pas

Avancement du dossier

Juillet à novembre 2024

Mise en place d'une étude sur les coûts de production

De janvier à février 2025

Conception du dispositif, échanges avec la Commission, préparation de l'argumentaire

Mars 2025

Dépôt du dossier global

Avec la demande détaillée pour la zone Pays d'Oc/Interoc

Autres bassins/régions restant à développer

2026

Mise en oeuvre terrain de l'accord pour la vendange 2025

2026

Dépôt de dossiers d'autres régions ?

